

Montréal, le 5 septembre 2024

Aux parents des élèves de la 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle

**OBJET : Document d'information des normes et des modalités d'évaluation 2024-2025**

Chers parents,

Une des obligations du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) est de vous communiquer, dès le début de l'année, le moment de l'année où vous recevrez des communications, la répartition des compétences ainsi que la nature des principales évaluations.

Voici donc ces différentes informations :

Communications officielles de l'année	
<b>Première communication écrite</b> (communication préliminaire)	⊙ Vous recevrez cette communication le <b>11 octobre 2024</b> . Elle servira à vous donner des informations sur le comportement et les aptitudes de votre enfant depuis le début de l'année ainsi qu'à vous renseigner sur le rendement scolaire en français et en mathématique.
<b>Premier bulletin</b> <b>Étape 1</b>	⊙ Vous recevrez le premier bulletin de votre enfant le <b>20 novembre 2024</b> . Lors de cette journée, vous aurez également l'occasion de rencontrer l'enseignante de votre enfant, les spécialistes ainsi que les ressources complémentaires. Les compétences évaluées à l'étape 1 seront celles indiquées dans le tableau ci-dessous et celles-ci représenteront 20% du résultat final de fin d'année. Ce bulletin couvrira la période du 27 août au 11 novembre.
<b>Deuxième bulletin</b> <b>Étape 2</b>	⊙ Vous recevrez le deuxième bulletin de votre enfant le <b>26 février 2025</b> . Lors de cette journée, les parents des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou de comportement seront rencontrés. Les compétences évaluées à l'étape 2 seront celles indiquées dans le tableau ci-dessous et celles-ci représenteront 20% du résultat final de fin d'année. Ce bulletin couvrira la période du 12 novembre au 17 février.
<b>Troisième bulletin</b> <b>Étape 3</b>	⊙ Vous recevrez le troisième bulletin de votre enfant avant le <b>26 juin 2025</b> . Pour ce bulletin, toutes les compétences seront évaluées et elles correspondront à 60% du résultat final de fin d'année. Dans ce bulletin, vous retrouverez également le résultat final de chacune des compétences disciplinaires. Ce bulletin couvrira la période du 18 février au 16 juin.

**RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ÉVALUÉES À CHACUNE DES ÉTAPES**

	Français Lire	Français Écrite	Français Communiquer oralement	Mathématique Résoudre problèmes	Mathématique Raisonnement	Anglais Mobiliser sa compréhension	Anglais Communiquer oralement	Art dramatique	Arts plastiques	Éducation physique	Culture et citoyenneté québécoise
Étape 1 (20%)	X		X		X						
Étape 2 (20%)	X	X		X		X	X	X	X	X	X
Étape 3 (60%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
RÉSULTAT FINAL (100%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Pour chacune des compétences disciplinaires indiquées par un X, un résultat en % sera indiqué dans le bulletin. De plus, un espace est prévu, pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant.

Voici la nature des principales évaluations qui auront lieu tout au cours de l'année scolaire :

<b>Français, langue d'enseignement</b>	<u>Lecture et écriture :</u> Différents moyens parmi les suivants pourraient être utilisés : situation d'évaluation en lecture, contrôles, situation d'écriture, dictées, entrevues, exercices, ateliers, projets, etc.
<b>Mathématique</b>	<u>Raisonnement et Résoudre :</u> Différents moyens parmi les suivants pourraient être utilisés : situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE), contrôles, situations-problèmes, entrevue, ateliers, etc.
<b>Anglais</b> <i>(enseigné par un spécialiste)</i>	<u>Compréhension :</u> À l'aide de CD, les élèves écoutent les chansons et les histoires pour ensuite répondre à des questions. <u>Communiquer oralement :</u> Les élèves participent aux discussions, aux jeux et ils font des exercices. Ils devront faire de courtes présentations orales devant la classe.
<b>Science et technologie</b>	Selon le programme de formation de l'école québécoise, différentes composantes de cette compétence disciplinaire doivent être enseignées au 1 <sup>er</sup> cycle mais les éléments de la compétence ne font pas l'objet d'une évaluation.
<b>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</b>	Selon le programme de formation de l'école québécoise, différentes composantes de cette compétence disciplinaire doivent être enseignées au 1 <sup>er</sup> cycle mais les éléments de la compétence ne font pas l'objet d'une évaluation.
<b>Culture et citoyenneté québécoise</b>	Différents moyens parmi les suivants pourraient être utilisés : travaux, recherche, exercices, discussion, conseil de coopération
<b>Art dramatique</b> <i>(enseigné par un spécialiste)</i>	Les élèves seront évalués à partir de divers types de marionnettes. Différents moyens parmi les suivants pourraient être utilisés pour évaluer les compétences inventer et interpréter et apprécier : Improvisation, interprétation et création de courtes pièces, projets, cahier d'appréciation, grilles d'observation et d'évaluation, etc.
<b>Arts plastiques</b>	Tout au cours de l'année, les élèves apprendront différentes techniques en arts plastiques. Les élèves seront donc évalués à partir des œuvres qu'ils auront réalisées. La maîtrise de la technique et le respect des consignes seront les deux principaux critères retenus. En arts plastiques, une des compétences est d'être capable d'apprécier des œuvres d'arts, ses réalisations et celles de ses camarades.
<b>Éducation physique</b> <i>(enseigné par un spécialiste)</i>	Les élèves seront évalués sur des activités physiques individuelles. Il sera question de coordination, d'effort physique et de techniques reliées au sport. Il y aura aussi des observations et grilles d'analyse portant sur des activités physiques en équipe afin d'adopter un mode vie sain et actif. De plus, il sera question de stratégies, de positionnements et de moyens à prendre pour être en bonne santé.

**Autres commentaires :**

À l'étape 3, la compétence **Organiser son travail** fera aussi l'objet de commentaires inscrits dans le bulletin.

**Précision**

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant



Directrice  
Fabienne Groslier-Cauchy



Directrice adjointe  
Soumeya Zaïme

Les titulaires :  
Annie Prud'homme  
Chantal St-Pierre  
Wafa Derder  
Thilelli Laidi  
Gaël Pierre-Charles